



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 083 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes de l'Agglomération de Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE, pour contenir les débordements de la rivière Lorette de façon permanente, l'Agglomération de Québec prévoit compléter, dès 2016, des travaux totalisant près de 60 millions de dollars, auxquels s'ajoutent les travaux de plus de 22 millions de dollars du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle carte des zones inondables à être adoptée incessamment par l'Agglomération ne tient pas compte de ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE les impacts sociaux et économiques importants à être subis par les résidents et les commerçants de Québec et de l'Ancienne-Lorette par l'adoption d'une telle carte et de la réglementation afférente seront en vigueur pour de nombreuses années;

CONSIDÉRANT QUE les villes de Québec et de l'Ancienne-Lorette conviennent de l'importance de tenir compte des travaux à être effectués dans la nouvelle carte des zones inondables, mais que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques exige de l'Agglomération l'adoption de ladite carte de façon immédiate;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Par conséquent, nous, soussignés, demandons au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de soustraire l'Agglomération de l'obligation d'adopter une nouvelle carte des zones inondables avant la fin des travaux, afin de tenir compte de ces derniers dans la refonte de cette même cartographie.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Eric Caire, député de La Peltrie

22/10/2014

Date de signature de l'extrait